

BULLETIN MUNICIPAL N°11 • JUIN 2026

SALLES-COURBATIÈS

Le bulletin d'information officiel des Salésiens et Salésiennes

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi: 9h00-12h00 et
14h00-17h00

Mercredi: 9h00-12h00

Tél: 05 65 81 63 93

Mail: mairie@sallescourbaties.fr

Site internet: www.sallescourbaties.fr



Au sommaire :

Mot du Maire

PAGE 03

L'Équipe municipale

PAGE 04

Délégués et référents

PAGE 05

Budget municipal

PAGE 06

Environnement

PAGE 08

Voirie

PAGE 09

Conseil des Jeunes

PAGE 10

Nos Salésiens ont du talent

PAGE 11

Vie culturelle

PAGE 12

Vie associative

PAGE 13

Ça s'est passé
à Salles-Courbaties

PAGE 17

Vivre ensemble

PAGE 19

Infos diverses

PAGE 22

État civil

PAGE 23

Agenda

PAGE 24

Chères Salésiennes, chers Salésiens,

Je souhaite aujourd'hui vous adresser mes remerciements les plus sincères et les plus chaleureux pour la confiance que vous m'avez renouvelée en m'accordant un nouveau mandat de maire de Salles Courbaties.

Dans un contexte démocratique marqué par la présence de deux listes, votre choix revêt une signification particulière. Il exprime une confiance claire dans le travail accompli au cours des années passées mais aussi la volonté collective de poursuivre ensemble le chemin engagé pour notre commune.

Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée. Être maire n'est pas seulement une fonction ; c'est un engagement quotidien au service de toutes et tous.

Ce nouveau mandat sera encore placé sous le signe du rassemblement, du dialogue et de l'action. Je serai le maire de toutes et de tous, je respecterai chaque opinion, chaque attente.

Les années qui viennent seront importantes pour notre village. Nous aurons à relever de nombreux défis : préserver notre qualité de vie, renforcer les services à la population, soutenir nos associations, accompagner nos aînés, offrir des perspectives à notre jeunesse.

Ce nouveau mandat sera celui du travail concret, de la transparence et de l'efficacité. Nous avancerons avec sérieux, ambition et pragmatisme pour répondre aux attentes des Salésiens.

Encore une fois, merci pour votre confiance. Ensemble continuons à écrire l'avenir de Salles Courbaties.

Nous continuerons également à défendre les valeurs qui font la force de Salles Courbaties : la solidarité, la proximité, l'engagement citoyen, le bien vivre ensemble et l'attachement à notre identité locale. Une commune vit grâce à ses habitants, grâce à ses bénévoles, aux agents municipaux, aux artisans, aux agriculteurs, aux commerçants, aux enseignants, aux associations, aux familles, aux jeunes et aux anciens qui, chaque jour, participent à la vie collective.

Je souhaite également exprimer toute ma gratitude envers les élus, l'équipe municipale qui sont à mes côtés et qui, par leur engagement, leur disponibilité et leur travail au quotidien feront la réussite de ce nouveau mandat.

Je prends aujourd'hui l'engagement de continuer à exercer cette responsabilité avec la même passion, la même disponibilité et la même volonté d'agir pour le bien commun. Je suis et resterai un maire proche de vous, attentif de vos préoccupations et déterminé à faire progresser notre commune dans le respect de chacun.

Bien à vous,
Pierre MARGUERITE
Maire

Conseiller communautaire et membre associé d'Ouest Aveyron
Communauté déléguée à la GEMAPI
4^{ème} Vice président du Syndicat mixte Célé-Lot Médian

INFO

Le conseil municipal joue un rôle essentiel dans la gestion et l'administration d'une commune, prenant des décisions qui affectent directement la vie des habitants.

Les réunions, qui ont lieu tous les premiers mercredis de chaque mois, sont ouvertes au public, permettant ainsi aux citoyens de s'informer et de participer au processus démocratique local. Cela favorise la transparence et la responsabilité des élus envers leurs électeurs.

Si vous ne pouvez pas assister à une réunion en personne, vous avez la possibilité de consulter les comptes rendus soit en mairie, soit en ligne sur le site de la commune : sallescourbaties.fr.

Cela vous permet de rester informé des discussions et des décisions prises concernant votre communauté.

L'EQUIPE MUNICIPALE

Commissions

VOIRIE

Thierry CAPELLE, Guillaume MARRE,
Laurence NOUGEIN

ÉCOLE

Laurence NOUGEIN, Thomas CALMET,
Sonia CHABBERT,
Marc CINQ

AIDE SOCIALE

Vanessa LEPOUTRE, Marie BOULOC,
Laurence NOUGEIN

ENVIRONNEMENT

Gérard COLONGES,
Sonia CHABBERT,
Suzanne LESUEUR

ASSOCIATIONS - ANIMATIONS - CULTURE

Vanessa LEPOUTRE, Marie BOULOC,
Thomas CALMET

URBANISME

Suzanne LESUEUR,
Sonia CHABBERT,
Gérard COLONGES

COMMUNICATION & BULLETIN MUNICIPAL

Laurence NOUGEIN, Marie BOULOC,
Thomas CALMET,
Vanessa LEPOUTRE, Suzanne
LESUEUR

FINANCES

Sonia CHABBERT,
Marie BOULOC,
Thomas CALMET,
Gérard COLONGES, Suzanne LESUEUR

GESTION DES EAUX PLUVIALES

Pierre MARGUERITE, Thierry
CAPELLE,
Sonia CHABBERT,
Marc CINQ,
Gérard COLONGES, Guillaume
MARRE, Laurence NOUGEIN



Pierre MARGUERITE

Maire



Sonia CHABBERT

1ère Adjointe



Thierry CAPELLE

2ème Adjoint



Laurence NOUGEIN

3ème Adjointe



Gérard COLONGES

Conseiller Municipal



Marc CINQ

Conseiller Municipal



Marie BOULOC

*Conseillère
Municipale*



Vanessa LEPOUTRE

*Conseillère
Municipale*



Guillaume MARRE

Conseiller Municipal



Suzanne LESUEUR

*Conseillère
Municipale*



Thomas CALMET

Conseiller Municipal

DELEGUES ET REFERENTS

DÉLÉGUÉS

SIEF (Syndicat Intercommunal des Eaux de Foissac)

2 Titulaires : Gérard COLONGES - Marc CINQ | 2 Suppléants :
Thierry CAPELLE - Suzanne LESUEUR

SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron)

Thomas CALMET

SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation et l'ingénierie informatique des Collectivités)

Déléguee : Marie BOULOC

CNAS (Comité National d'Action Sociale du personnel territorial)

Déléguee : Vanessa LEPOUTRE-FRAYSSE

Aveyron Ingénierie (EPA apportant assistance aux collectivités)

Représentante : Suzanne LESUEUR

Correspondant Défense (auprès du ministère des armées)

Sonia CHABBERT, Laurence NOUGEIN

Correspondant Sécurité routière

Thierry CAPELLE, Laurence NOUGEIN

Correspondant tempête Enedis

Guillaume MARRE

Représentant EnerCOM (Énergies Coopératives de l'Ouest Aveyron)

Laurence NOUGEIN

RÉFÉRENTS MUNICIPAUX

- Locations des salles des fêtes : Marie BOULOC, Vanessa LEPOUTRE
- Station d'épuration-réseau d'assainissement : Thierry CAPELLE, Marc CINQ
- Cimetières et Églises : Sonia CHABBERT, Laurence NOUGEIN
- Bibliothèque : Marie BOULOC, Laurence NOUGEIN
- Marché du mardi : Thomas CALMET
- SNCF : Guillaume MARRE, Suzanne LESUEUR
- Bornage des terrains : Thierry CAPELLE, Guillaume MARRE
- École (en lien avec les enseignantes) : Thomas CALMET
- École (en lien avec les ATSEM) : Laurence NOUGEIN
- Référent de l'adjoint technique polyvalent : Thierry CAPELLE
- Référent de l'adjoint technique d'entretien des bâtiments : Laurence NOUGEIN

Conseil municipal des jeunes : Sonia CHABBERT, Vanessa LEPOUTRE

Conseil des sages : Laurence NOUGEIN

Animations : Vanessa LEPOUTRE

**Permanence du Maire
et des Adjoints :**

**Lundi et mercredi
10h00 - 12h00**

**Vendredi
14h00 - 16h00**

BUDGET MUNICIPAL

COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET DE VOTRE COMMUNE

Le principe de la séparation.

Pour bien comprendre un budget municipal il faut assimiler sa structure binaire.

Une collectivité territoriale doit présenter un budget strictement équilibré en dépenses et en recettes, divisé en deux sections étanches : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement c'est le quotidien, la gestion courante, la vie de tous les jours de la commune. Elle regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services et l'entretien du patrimoine ainsi que les recettes régulières (fiscalité, dotations).

La section d'investissement c'est l'avenir, le patrimoine. Elle concerne les opérations qui modifient la valeur du patrimoine : construction d'une école, rénovation de la voirie, achat de matériel durable mais aussi le remboursement du capital de la dette.

La commune ne peut pas emprunter pour rembourser la dette ou payer le personnel communal. L'emprunt ne peut financer que de l'investissement.

Les dépenses de fonctionnement :

- Les charges de personnel
- Les charges générales : l'eau, l'électricité, les fournitures
- Les autres charges de gestion courante : les subventions aux associations
- Remboursement des intérêts de la dette (pas du capital)

Les recettes de fonctionnement proviennent :

- De la fiscalité locale : taxe foncière, taxe d'habitation (sur les résidences secondaires)
- Les dotations de l'État : principalement la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)
- Les produits de service : cantine, loyer...

Ne pas confondre le BP et le CFU :

- Le **BP** (budget primitif) est le budget prévisionnel voté avant le 15 avril (cette année le 30 avril du fait des élections municipales). C'est une autorisation de dépenser.
- Le **CFU** (compte financier unique) est le bilan réel de ce qui s'est passé l'année précédente (voté avant le 30 juin de l'année n+1).

BUDGET MUNICIPAL

LE BUDGET DE NOTRE COMMUNE EN CHIFFRES

Bilan Réel	Compte Financier Unique Résultat cumulés 2025	Investissement	Fonctionnement
	Budget Communal	194 001,18 €	235 986,76 €
	Budget Assainissement	48 331,94 €	24 258,17 €
	Budget Lotissement	- 66 628,26 €	7 481,42 €

Budget Prévisionnel	Budget Primitif 2026	Investissement	Fonctionnement	Total Budget
	Budget Communal	284 241,76 €	578 006,18 €	862 247,94 €
	Budget Assainissement	94 625,09 €	61 992,67 €	156 617,76 €
	Budget Lotissement	66 628,26 €	19 675,06 €	86 303,32 €

Taux d'imposition		2025	2026
	Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	38,94	38,94
	Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	99,00	99,00
	Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	9,90	9,90

Le Conseil Municipal a accordé cette année les subventions suivantes aux associations :

- à l'association « Derrière le Hublot » une subvention de 800 € ;
- à l'association « Oreilles en balade » une subvention de 295 € ;
- à l'association « ADMR » une subvention de 1700 € ;
- à l'association « Les fervents de la gaule » une subvention de 125 € ;
- à l'association « Diégeons Ensemble » une subvention de 400 € ;
- à l'association « Bibliodiège » une subvention de 1000 € ;
- à l'association des parents d'élèves « APE de Salles-Courbatès » une subvention de 750 € ;
- à l'association « A travers la peau de l'autre » une subvention de 200 € ;
- à l'association « Club Bel Automne » une subvention de 1500 € ;
- à l'association « Lou Bournhou » une subvention en la forme de 3 locations gratuites supplémentaires de la salle des fêtes de la Croix de Lagarde.

Code de l'environnement, article L215-14

Le propriétaire riverain est tenu à un curage régulier pour rétablir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles, à l'entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée et à l'enlèvement des embâcles et débris, flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire.

Chaque riverain a le droit de prendre, dans la partie du lit qui lui appartient, tous les produits naturels et d'en extraire de la vase, du sable et des pierres, à la condition de ne pas modifier le régime des eaux et d'en exécuter l'entretien conformément à l'article L. 215-14.

Sont et demeurent réservés les droits acquis par les riverains ou autres intéressés sur les parties des cours d'eau qui servent de voie d'exploitation pour la desserte de leurs fonds.

L'EAU SUR NOTRE COMMUNE : VASTE SUJET

Le tuf : d'où vient ce dépôt calcaire ?

Les eaux de pluie (H_2O) sont peu minéralisées et contiennent une très faible quantité de gaz carbonique. En traversant l'atmosphère, elles se chargent de ce CO_2 et se transforment en acide carbonique. Au contact de calcaire(carbonate de calcium) la réaction chimique produit du bicarbonate de calcium soluble dans l'eau qui se retrouve donc dans les ruisseaux et rivières en stockant du gaz carbonique.

Dans le milieu naturel, cette solution est très instable et se redécompose en calcaire en libérant le gaz carbonique (CO_2) stocké précédemment.

Cette décomposition se fait préférentiellement là où l'échange entre l'air et l'eau est maximale (comme les cascades). C'est un phénomène qui s'autoentretient : plus il y a de cascades, plus il y a de dépôts et plus il y a de dépôts et plus les cascades augmentent. Il y a des concrétions moins spectaculaires dans des lieux à écoulements plus lents.

Qu'est-ce qui favorise la formation du tuf ?

- Une faible profondeur : si le cours d'eau est très agité et peu profond, le contact entre l'air et l'eau est important, le tuf s'accumule sur les obstacles entraînant la formation de barrages.

- La température de l'eau et le climat tempéré du milieu

- L'ensoleillement

- La présence de végétaux aquatiques

- L'absorption du CO_2

- La structure des plantes

- La présence d'embâcles

Si le mode d'intervention sur les zones de tuf est très cadré par la réglementation c'est que parfois des opérations ont créé d'importants problèmes. Les formations de calcaires peuvent combler et colmater le lit de la rivière réduisant ainsi fortement l'écoulement du cours d'eau.

En tant que riverain et donc propriétaire de la moitié du cours d'eau et de la berge, il est possible d'intervenir ponctuellement sur les concrétions de tuf en respectant la réglementation en vigueur. Par exemple, une échancrure dans une concrétion de tuf peut être réalisée manuellement dans le lit de la rivière, entre avril et septembre. La largeur de l'échancrure ne doit pas dépasser 1/3 de la largeur du cours d'eau sur 1/3 de la hauteur de la barre. Toute intervention un peu plus invasive doit être déclarée à la Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron, chaque propriétaire devant faire les démarches pour sa parcelle.



EN BREF

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau est responsable de l'entretien de la rive et du cours d'eau jusqu'à la moitié du lit pour assurer la tenue des berges, l'écoulement naturel des eaux et l'équilibre des écosystèmes aquatiques

VOIRIE : QUI GERE QUOI ?



Cette carte présente le territoire de la commune de Salles-Courbatiès avec l'ensemble de ses voiries et leurs différents gestionnaires.

La compétence « voirie » a fait l'objet d'une harmonisation lors du Conseil Communautaire du 13 novembre 2025 : à partir du 1er janvier 2026, Ouest Aveyron Communauté exerce la compétence voirie sur les voiries d'intérêt communautaire, et ceci de manière homogène sur l'ensemble des 29 communes membres (pour un linéaire total de 329km sur le territoire).

En tant que propriétaire et gestionnaire de la voie, il incombe au département d'assurer l'aménagement et l'entretien des routes départementales. Cela inclut tous les accessoires indissociables de la voie, dont les trottoirs.

A noter que le maire exerce la police de la circulation sur l'ensemble des voies à l'intérieur de l'agglomération (entre les panneaux d'entrée de village), à savoir tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoyage, l'éclairage, l'enlèvement des encombrements, etc.

**Samedi 4 juillet
de 10h à 12h
RDV à la Halle**

**Au-revoir
les déchets !**

Nettoyons la Halle, le Pigeonnier,
le parking SNCF, le descente du village,
le City-stade, l'église.



Collation
offerte

Gants et
sacs fournis
sur place !



Une initiative du Conseil Municipal Jeunes

Les prochaines élections pour le Conseil des Jeunes auront lieu à la rentrée scolaire, en septembre ou octobre (date à confirmer). Les jeunes s'engagent pour deux ans de mandat.



Cabaner à dons

Les jeunes déplorent que la cabaner à dons des enfants, sur la place de Salles-Courbatiès, soit souvent laissée en désordre et saturée d'objets qui n'ont rien à y faire, rendant l'endroit peu agréable, voire assimilé à un dépotoir. Ils et elles comptent sur la bonne volonté des enfants comme des adultes pour maintenir la cabaner rangée, et vous remercient de ne pas y déposer d'objets encombrants ou de jouets cassés. (il y a été trouvé un siège-auto par exemple, or cette cabaner est uniquement à l'attention des enfants).

NOS SALESIENS ONT DU TALENT

Le Jardin de la Mothe sacré Prix de l'Art du Jardin 2026

Le Jardin de la Mothe, situé à Salles-Courbatès dans l'Aveyron, a remporté le Prix de l'Art du Jardin 2026 décerné par la Fondation Signature, en partenariat avec le ministère de la Culture. Cette distinction nationale récompense chaque année des jardins remarquables pour leur qualité paysagère, artistique et environnementale.

Créé en 1997 autour d'une ancienne ferme aveyronnaise par une artiste anglaise autodidacte, ce jardin privé de 3 500 m² s'est imposé par son approche sensible et résiliente du paysage. Pensé comme une œuvre vivante, il associe terrasses de pierre, chambres végétales et jeux de perspectives dans un dialogue constant entre le végétal et le minéral. Les plantations ont été choisies pour leur adaptation au climat exigeant de cette partie de l'Aveyron, sans recours à un système d'irrigation.

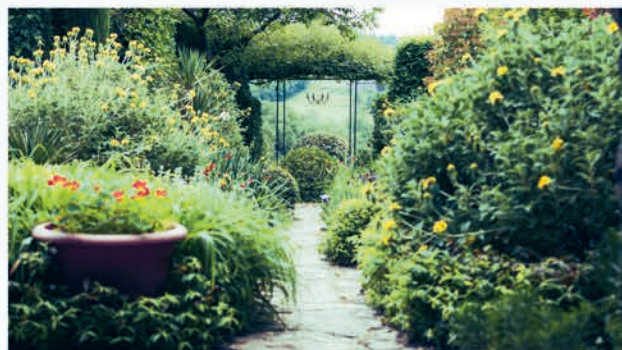
Le jury a salué « l'authenticité » du lieu ainsi que l'engagement de sa propriétaire, soulignant une vision du jardin fondée sur le temps long, la biodiversité et la capacité d'adaptation face aux enjeux climatiques.

Deux autres sites figuraient parmi les finalistes : la Villa Santa Lucia à Marseille, remarquable pour ses décors en rocaïlles du XIX^e siècle, et le Jardin de Valombreuse en Guadeloupe, vaste sanctuaire botanique tropical réunissant plus de 1 000 espèces végétales.



Créé en 2020, le Prix de l'Art du Jardin a déjà distingué 145 jardins remarquables en France et à l'étranger. Il met en lumière des lieux où patrimoine, création artistique et préservation de l'environnement se rejoignent.

Cette distinction met aussi en valeur la présence, sur la commune de Salles-Courbatès, d'un jardin privé d'une grande qualité paysagère et artistique. Une reconnaissance nationale qui témoigne du travail et de la passion de sa créatrice, et dont les habitants peuvent naturellement se réjouir.



Horaires :

Ouvert tous les jours d'avril à octobre,

de 10h à 19h

Entrée : 3 euros. Gratuit pour les enfants.



Oreilles en balade : qu'est-ce que c'est ?

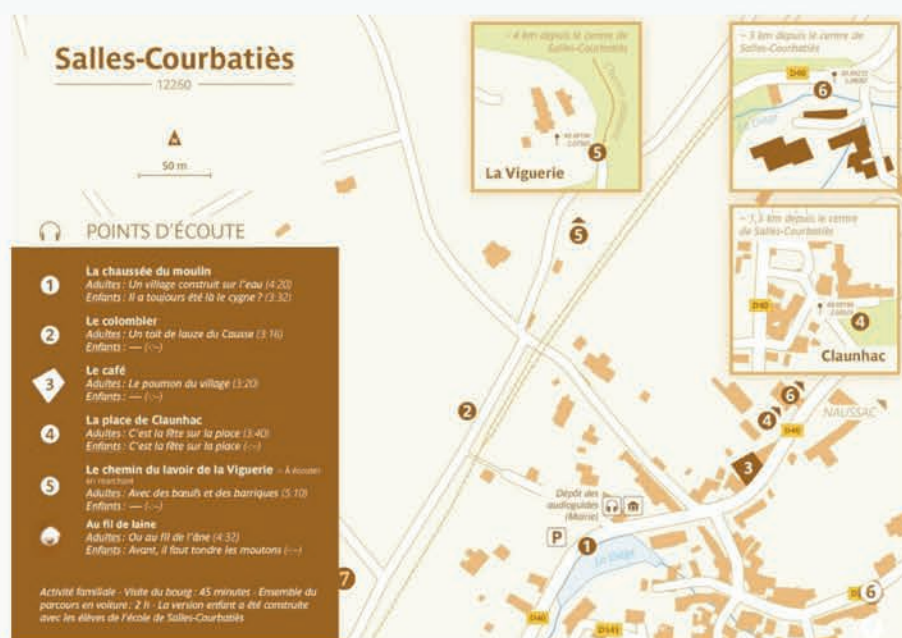
Depuis 2018, Oreilles en balade invite habitants et visiteurs à découvrir autrement le patrimoine de l'Ouest Aveyron et du Ségala tarnais grâce à des documentaires sonores accessibles via QR codes installés sur des parcours en plein air.

En mai 2026, le dispositif compte 115 points d'écoute et 209 créations sonores réparties sur plusieurs communes, dont Salles-Courbatiès, Villefranche-de-Rouergue, Najac, Quins, Tanus ou encore Viviez.

Chaque parcours propose environ 6 points d'écoute co-construits avec les habitants. Souvenirs, anecdotes, récits de vie et patrimoine local prennent ainsi vie à travers des documentaires audio d'environ 3 minutes 30, parfois racontés aussi par les enfants.

Porté par l'association Partage de voix, ce projet culturel valorise la mémoire locale, crée du lien entre générations et offre une manière originale et gratuite de découvrir le territoire.

👉 À Salles-Courbatiès, partez à la découverte des 7 points d'écoute en scannant simplement les QR codes avec votre téléphone.



Gratuit

115 points d'écoute

209 documentaires

oreillesenbalade.eu

Retrouvez les documents

sonores et encore plus de

documents audiovisuels

sur le site internet d'oreilles

en balade, à la page

de Salles-Courbatiès



Place de Claunhac

Document adulte

C'est la fête sur la place...

▶ 0:00 / 0:00

Document enfant

Souvenirs de fête

▶ 0:00 / 0:00



La chaussée du moulin

Document adulte

Un village construit sur l'eau

▶ 0:00 / 0:00

Document enfant

Il a toujours été là le cygne ?

▶ 0:00 / 0:00



Le café

Document adulte

Le pommou du village

▶ 0:00 / 0:00

Document enfant

Rencontre avec le chat

▶ 0:00 / 0:00

VIE ASSOCIATIVE

ACCA (Association Communale de Chasse Agrée)

L'ACCA est agréée par le préfet et a la charge de l'organisation de l'activité de la chasse sur le territoire de la commune (réglementation, sécurité, police de la chasse, réserve), mais aussi la gestion de la faune sauvage, la régulation des espèces ESOD ou envahissantes, la protection des cultures, la conservation des habitats, des espèces et de la biodiversité, et le maintien de la chasse populaire ainsi que de la cohabitation avec les autres usagers de la nature.



Pour chasser sur le territoire de l'ACCA de Salles Courbatiès il faut obligatoirement être membre de celle-ci ou être invité ou inscrit sur le carnet de de battue.

Une action de nettoyage a été organisée par l'association le 8 mars 2026. Près de 700 kg de ferraille, 3 poubelles de verre, 2 bouteilles de gaz, une voiture traction, 3 vélos et de nombreux déchets plastiques ont été récoltés le long des routes et principalement au niveau de la cascade et du pont de chemin de fer en montant à la Viguerie.

L'ADMR

L'association locale ADMR du Pays de Capdenac accompagne au quotidien les personnes âgées ou fragilisées afin de favoriser leur maintien à domicile et préserver le lien social dans les communes du territoire, dont Salles-Courbatiès. Sur la commune, l'association intervient auprès de 32 bénéficiaires, avec près de 500 heures d'aide réalisées chaque mois par des auxiliaires de vie, dont trois salariées habitent à Salles-Courbatiès.

Au-delà de l'aide à domicile, l'ADMR propose également des activités conviviales et de prévention : gym douce, ateliers numériques, animations culturelles ou goûters partagés, l'art à domicile : un artiste (danse, contes, chants, etc.) accompagné de l'Auxiliaire de Vie Sociale et éventuellement d'un bénévole se déplace au domicile du bénéficiaire pour un long moment d'échanges, de partage et de rires. En 2024, 3 séquences dont une collective ont été programmées et organisées par l'association Derrière le Hublot.

Si les salariées assurent une présence essentielle sur le terrain, l'association recherche aujourd'hui des bénévoles, afin de poursuivre et développer ses actions de solidarité locale.

L'association est à la recherche d'un/e référent/e sur la commune de Salles Courbatiès qui pourrait faire le lien entre les administrés et l'ADMR, aider les personnes à faire un dossier, faire des visites de courtoisie...

Intéressé/e ?

Contactez l'ADMR au
05 65 80 81 16

APE (Association des parents d'élèves)

L'APE de l'école de Salles Courbatiès organise des événements dans le but de soutenir les activités de l'école. Elle finance certaines activités culturelles et sportives et certains équipements pédagogiques. Elle finance ainsi les sorties scolaires, le bus pour la piscine, et paie une bonne partie du voyage de fin d'année. C'est aussi elle qui s'occupe des photos de classe et propose d'autres produits personnalisés à la vente, comme les calendriers.

L'APE est à l'origine du projet consistant à améliorer la cour de l'école, un projet en commun avec la mairie, le C.A.U.E., l'équipe enseignante, les élèves et les parents.

Cette année 2025-2026, l'APE a :
organisé la soirée d'Halloween, une fête qui a ravi les enfants et qui fera son retour
fait danser de nombreuses personnes lors de son Bal trad
fabriqué du jus de pomme, grâce notamment aux dons des villageois que nous remercions ! Des bouteilles sont en vente (3€50) auprès du bureau de l'association
participé à la fête des lumières et au marché de Noël
organisé une tombola, qui est toujours en cours : des lots sont encore à gagner ! N'hésitez pas à demander des tickets (3€) !
organisé sa foire aux puces avec quelques nouveautés : des foodtrucks et une tête de veau !

L'APE a besoin du soutien de la mairie mais aussi des villageois. Ainsi et surtout des parents d'élèves.

VIE ASSOCIATIVE (suite)

À travers la peau de l'autre

Contacts :

Antonin Astruc et Constanza Becker

www.atraverslap peau delautre.fr

Compagnie de spectacle vivant depuis 2019, spécialisée dans le spectacle immersif, à travers la peau de l'autre casse le quatrième mur pour permettre aux spectateurs de faire partie du spectacle.

La compagnie développe la transmission sous plusieurs formes en impliquant le public dans les différentes étapes de création et en proposant diverses actions de médiations.

Cette année la compagnie a proposé des ateliers de théâtre pour adultes et enfants à Salles Courbaties tout au long de l'année.

Le Bel Automne

- Lundi, gym adaptée de 15h15 à 16h30
- Mardi après-midi jeux de société au Foyer rural
- Jeudi matin marche nordique animée par Marion
- Les activités du deuxième semestre 2026 :
 - - 18 juin : voyage à Salers
 - - 20 juin : le bel automne fête ses 45 ans
 - - 24 septembre : journée de la forme à Galgan
 - - 7 novembre : fête de la soupe
 - - 5 décembre : téléthon

Du 29/03/26 au 1/04/26, 37 membres de l'association Bel Automne ont participé à un magnifique voyage à Carry-le-Rouet avec les voyages ruban bleu. Durant ce séjour, ils ont découvert les paysages et richesses de la côte bleue, Martigues, Aix en Provence, Marseille et sur le retour un dernier arrêt aux Baux de Provence.

Parmi les moments forts : la visite de la savonnerie La Licorne à Marseille ainsi que la balade en petit train menant jusqu'à Notre Dame de la garde, la célèbre " Bonne Mère".

Le seul petit bémol durant ce séjour le fort mistral pendant les 4 jours, mais qui n'a en rien découragé les participants dans leurs visites et leur bonne humeur.



Tous gardent de très beaux souvenirs de cette escapade conviviale et ont déjà hâte de se retrouver pour un prochain voyage.

Bibliothèque BiblioDiège

Les prochains rendez-vous :

> « **Ramène ton livre** », tous les deux mois, temps d'échange littéraire afin de partager des lectures, au foyer rural.

> les **3 et 4 octobre** avec **Bibli en folies**, événement national, et dans le cadre de la Fête de l'arbre organisée par la mairie, lectures le dimanche matin, et **spectacle** de suspension aérienne sur un arbre « A trois on y va » le **dimanche à 16h**.

> en **décembre**, les élèves de l'école profiteront de la pièce de théâtre « Eloïs et Léon » par la compagnie du Réfectoire, qui traite de différence et de handicap en mettant en scène deux enfants que tout oppose...et surtout une grande amitié.

Horaires :

Mardi 18h30-19h30

Mercredi Samedi 10h-12h

Lieu dédié à la lecture animé par BiblioDiège, mais aussi espace de rencontre et de partage, la bibliothèque est ouverte à toutes et à tous, enfants, ados, actifs et retraités, il n'y a pas d'âge pour venir emprunter des livres.

Près de 2000 livres, dont 600 renouvelés deux fois par an auprès de la Médiathèque départementale de l'Aveyron (MDA dans notre jargon), sont à votre disposition en prêt pour une cotisation annuelle de 8€ par famille. Les bibliothécaires bénévoles s'y sont d'ailleurs rendus le 22 mai : venez découvrir les nouveautés, et sachez que votre abonnement vous permet aussi d'accéder aux ressources numériques de la MDA gratuitement (films, journaux, ...).

Une subvention annuelle de la mairie à hauteur de 1 000€ contribue à l'achat de romans, policiers, bandes dessinées, albums et livres enfants etc... De plus, cette année, la municipalité vient de doter la bibliothèque d'un ordinateur afin de numériser le stock de livres et faciliter les prêts pour un montant de 2700€. Les bibliothécaires préparent activement cette numérisation.

Les enfants de l'école profitent gracieusement de la bibliothèque tous les 15 jours le mardi après-midi.

La bibliothèque est également engagée dans le réseau de lecture publique d'Ouest Aveyron Communauté, qui met en lien toutes les médiathèques et bibliothèques du territoire :

> chaque année, elle propose une thématique et accompagne financièrement l'acquisition d'ouvrages. Cette année, le thème est le handicap. Près de 300€ de livres ont ainsi été achetés pour la bibliothèque.

> une programmation annuelle est aussi proposée avec une série de spectacles ou projections de films.

VIE ASSOCIATIVE (suite)

Lou Bournhou

En ce milieu d'année, Lou Bournhou, association culturelle du village, a déjà accueilli une ribambelle d'événements pour se retrouver et partager :

- les **ateliers mensuels**, accessibles gratuitement à toutes et tous : Trad'à Salles - un atelier de danse trad' avec musicien en chair et en os - et la Salles Chorale, chorale de chants de luttas avec accordéon. Une trentaine de personnes virevoltent dans chacune de ces activités régulières.
- le spectacle Larzac en janvier de la cie I336 qui a rassemblé plus de 80 personnes, accueilli en partenariat avec Epidiège et sa bonne soupe à l'oignon et croûtons
- des ateliers ponctuels au tarif solidaire : l'atelier de cirque proposé par Ivan Creysse de Piste au nez de la balle et l'atelier créatif de l'artisane-artiste Sarah Tricoire qui ont rassemblé pas moins d'une quarantaine d'enfants et adultes pour partager des moments de créativité
- et la Fête du petit patrimoine du 30 mai avec cassoulet et repas mexicain végé, visite de pigeonniers, et scène ouverte.

La collégiale du Bournhou

Constanza Becker, David Bignonnet, Charlotte Hein, Claire Malo, Julia Steiner

Derrière le Hublot

L'association propose un projet artistique et culturel sur les territoires ruraux entre Aveyron, Occitanie et Chemins de Compostelle tout au long de l'année, avec de nombreux spectacles, l'accueil d'artistes en résidence et également un service d'art à domicile en lien avec l'ADMR.

La commune de Salles-Courbatiès a signé une convention pluriannuelle pour accueillir des spectacles sur son territoire. Le prochain est programmé pour le **vendredi 4 décembre à 20h30** à la salles des fêtes. Il s'agit d'une création de l'artiste Wajdi Mouawad : un obus dans le cœur.

Diégeons Ensemble

L'association existe depuis 25 ans.

La cotisation est de 10€ par an

Diégeons ensemble organise également :

Randonnées pédestres

Entretien et nettoyage des chemins communaux

Restauration du petit patrimoine

Atelier patchwork

Atelier couture le vendredi toute la journée

EPIDIÈGE

Votre épicerie participative Epidiège sur la place du foirail à Claunhac, c'est :

* une ouverture les **mercredis et vendredis de 17h à 19h**, le **samedi de 10h à 12h**

* une diversité de produits (producteurs locaux, Markal, Saveur Paysanne, Intermarché, ...)

* des prix compétitifs : l'épicerie ne fait aucune marge

* une adhésion annuelle pour une famille : 30 €, pour une personne seule ou famille monoparentale : 15 €

* un engagement : 2 heures de bénévolat par mois par foyer (tenue de l'épicerie, réception produits, actions au sein du groupe approvisionnement, communication, etc.), à l'exception des personnes de plus de 70 ans

* des animations régulières pour se retrouver et partager. Rejoignez-nous !

Epidiège remercie la mairie pour la nouvelle porte du local de l'épicerie, une porte grande ouverte à toutes et tous qui n'attend plus que vous la franchissiez !

A venir tout prochainement : **du 31 juillet au 2 août inclus**, c'est la **Fête de Salles-Courbatiès** !

En attendant le programme complet qui ne saurait tarder, réservez déjà ce grand week-end, la Fête s'ouvrira dès le vendredi et se clôturera le lundi par le repas partagé entre villageois et villageoises.

Ouvrez grand les yeux et les oreilles : des réunions mensuelles sont organisées pour préparer ce temps fort, on vous y attend pour partager, décorer, cuisiner, papoter !

Retrouvez l'ensemble du programme de Derrière le Hublot sur le site internet

www.derrierelehublot.fr

Tous les mercredis à la salle des fêtes :

Ping-pong de 17h à 20h15

Gym de 20h30 à 21h30

Épidiège est une association gouvernée par une collégiale. Y ont été élu·es pour l'année 2026 : Thomas Calmet (0665197409), Jérôme Eripret (0661022342), Enora Leveau (0670661840), Lionel Tixier (0679179908), Romain Deschamps (0673830141) et David Bignonnet (0620698824).

VIE ASSOCIATIVE (suite)

Les autres associations de notre village :

Les pitchouns de là-bas pour venir en aide aux enfants de Madagascar

Les fervents de la Gaule est une association de pêche basée à Capdenac proposant des nettoyages de rivières, des concours de pêche. Vous pouvez trouver des renseignements sur le site internet.

Football club intercommunal

Club de Pétanque

Le club de pétanque de Salles Courbaties, créé en 1972 par René Boulloc, est présidé depuis 1997 par Joachim Augusto. Le club compte cette année 41 licenciés affiliés à la fédération française de pétanque et jeu provençal.

Nous sommes heureux de vous présenter notre programme pour la saison 2026.

- le 24/04, notre première équipe, Eric Archimbaud, Diego Diaz et Nicolas Salerno, a remporté le titre de Champions d'Aveyron en vétérans et s'est qualifiée pour la finale du championnat de France qui se déroulera les 19 et 20 août 2026 à St YRIEX sur Charente.

- Le 8/05 notre équipe a participé au 1er tour de la coupe de France des clubs face à trois autres clubs du département. Notre équipe s'est qualifiée pour disputer la coupe du comité de l'Aveyron

- le 4/06 après-midi, a eu lieu le premier tour, sur 6 rencontres, du championnat des clubs vétérans. Notre club a engagé trois équipes. Environ 150 joueurs sont venus des quatre coins du département.

- Le 13/07 après-midi, organisation d'un concours officiel départemental en doublettes.

- Le 15/09 toute la journée, se déroulera la Finale départementale de la coupe de l'Aveyron réunissant plus de 300 joueurs de l'Aveyron.

- courant septembre, organisation d'une journée en championnat des clubs "open" départemental. Plus de 200 joueurs s'affronteront.

Nous invitons tous les Salésiens et Salésiennes de tous âges, à venir assister à ces compétitions sur le boulodrome à la Croix de Lagarde, un lieu de rencontre intergénérationnels.

Le Comité des fêtes de Claunhac

Voici notre fête 2026 :

À Claunhac, la fête votive est bien plus qu'un simple rendez-vous estival : c'est une tradition qui rassemble les générations, fait revivre le village et crée des souvenirs que l'on partage encore longtemps après la fin des festivités.

L'édition 2026 ne déroge pas à la règle. Les festivités débiteront le **Vendredi 14 août avec un marché gourmand et un apéro-concert**, l'occasion idéale de se retrouver autour d'un verre et des différentes spécialités. La première partie sera animée par le groupe Second Poto (pop rock) avant de se poursuivre au rythme entraînant du groupe Capsule, pour une première nuit placée sous le signe des rencontres et de la musique.

Le **Samedi 15 août**, place aux traditions avec le **déjeuner Tête de veau / Tripoux**. L'après-midi, le **concours de pétanque** fera vivre la place du village dans un esprit de partage et de convivialité.

Un **thé dansant** sera animé par Sylvie TARAYRE et Fabien VEYRIRAS puis les tables du **repas champêtre** se rempliront pour déguster le super repas servi d'une main de maître par l'ensemble des bénévoles.

Ensuite chacun pourra choisir son ambiance : le charme du **bal musette** ou l'énergie du **bal disco** animé par Jenix System, pour danser jusqu'au bout de la nuit.

Chaque année, habitants, familles, amis, anciens du village et vacanciers se retrouvent dans une ambiance unique, faite de convivialité, de rencontres et de bonne humeur. C'est ce qui fait de notre fête un rendez-vous si particulier et si apprécié de tous.

Nous vous attendons nombreux pour cette édition 2026.

CA S'EST PASSÉ À SALLES-COURBATIES

La fête du printemps le 11 avril 2026

La fête du printemps a été organisée par Bibliodiège et Épidiège avec une sélection et lecture de textes sur le retour des beaux jours le 11 avril dernier sur la place de Claunhac. Des échanges avec une paysanne sur son installation, un atelier de fabrication de liquide vaisselle, une vente de vêtements à 1€, de la peinture sur les œufs, une grande chasse à l'œuf et pour couronner le tout, une vente de crêpes salées et sucrées au feu de bois. Une belle journée qui a enchanté petits et grands.

Commémoration du 8 mai avec la présence du conseil des jeunes

La cérémonie s'est déroulée au monument aux morts de Claunhac à 11h30 et à celui de Salles Courbaties à 12h.

De nombreuses personnes y ont assisté ainsi que les enfants du conseil des jeunes. La cérémonie a été suivie d'une collation offerte par la mairie pour cette édition 2026.

La fête du petit patrimoine le 30 mai 2026 s'est déroulée dans une ambiance très conviviale et chaleureuse

Une équipe de boulangers-pâtisseries a mis la main à la pâte de très bonne heure ce samedi 30 mai pour préparer la fournée du pain de la fête du petit patrimoine qui s'est déroulée sous un soleil voilé après une semaine de forte chaleur.

De nombreuses équipes se sont affairées à travers le village pour la préparation de cette belle fête.

Une équipe de cuisiniers et cuisinières a élaboré un délicieux cassoulet, une autre a préparé un repas végétalien mexicain.

À 17h, une balade a été organisée dans le village afin de découvrir les tours et tourelles qui ont abrité autrefois de nombreux pigeons.

De retour à 18h sur la place de l'église, une scène ouverte s'est déroulée devant un public ravi de découvrir successivement des lectures de textes, des chansons, et des jeux qui ont beaucoup amusé l'assemblée.



CA S'EST PASSÉ À SALLES COURBATIES



La foire aux puces de l'APE le dimanche 7 juin

De nombreux chineurs se sont retrouvés sur la place de Claunhac pour trouver la bonne affaire. En effet des exposants étaient arrivés très tôt le matin pour préparer leur stand. Tête de veau, buvette, marché gourmand avec des produits locaux ont permis aux visiteurs de se restaurer sur place. Une bonne ambiance conviviale sous un soleil radieux et l'ombre des platanes.



VIVRE ENSEMBLE

Initiative citoyenne : la Mission Renouée 2026

Le 23 mai dernier, sept personnes se sont retrouvées pour recenser les pieds de renouée sur les abords immédiats de la Diège pour agir tôt tant qu'il est temps. Nous avons réalisé un parcours, de Coulichou en amont, jusqu'au château de Marinesque en aval. Nous remercions les agriculteurs de ces secteurs nous ayant autorisés à passer et soutenu cette l'initiative. Trois foyers de renouée ont été repérés, dont un au niveau de Claunhac nécessitant un gros travail d'élimination.

La difficulté consiste à déraciner et détruire la plante dans ses moindres aspects. En effet, ses rhizomes peuvent évoluer à 3 mètres de profondeur, sa partie aérienne peut grandir de 5 cm par jour, et il suffit d'un morceau de 4 cm de n'importe laquelle de ses parties pour qu'elle se bouture et crée un nouvel individu ! Il s'agit donc déraciner à la main, la pioche et la bêche une surface de 10 m² sur autant de profondeur que nécessaire... Imaginez qu'en plus elle se soit mise dans un mur ou un revêtement et que par dessous tout, vous ayez à faire sécher tout ce que vous avez enlevé sur une surface inerte pour ne pas disperser la plante ! Bref, autant agir lorsqu'elle est à l'état d'un seul pied.

En Angleterre cette plante fait des ravages sur les milieux naturels mais aussi sur les infrastructures. Elle a même rendu des zones non constructibles. Des règlements et amendes très sévères sont prévues pour éviter sa dispersion. Pour éviter cela, nous devons lutter activement à son éradication et rester en veille sur ses nouvelles implantations dans la vallée.

Depuis, de nombreuses personnes sont venues signaler d'autres foyer de renouée autour de Salles. Nous allons prochainement mettre en place les actions concrètes d'élimination, ainsi si vous êtes partante et partant, n'hésitez pas à nous rejoindre, c'est aussi l'occasion d'un moment ensemble.

Pour tout renseignement sur la plante ou si vous désirez faire partie de l'initiative, contactez David COUZI au 06 32 47 49 13

Ouvrez l'œil, et préparez votre pioches.



Beauté fatale : la Renouée du Japon

Tout le monde l'a vue au moins une fois, le long du Lot, dans un déblais, aux abords d'une forêt ou dans un jardin. Mais qui est elle ?

C'est une plante de la grande famille des renouées, elle a été rapportée et introduite dans les jardins aux Pays Bas par Philipp Franz von Siebold, médecin officier de la compagnie néerlandaise des Indes orientales lorsqu'il officiait à Nagasaki de 1823 à 1829. Elle a fait du chemin depuis et est même arrivée dans notre vallée de la Diège depuis plusieurs années.

Ses capacités d'implantation ainsi que sa croissance extraordinaire font de ce végétal une masse étouffante, opaque et gigantesque qui empêche à terme l'implantation, la croissance et la reproduction de toute espèce végétale qui serait cernée par la renouée. De plus, l'uniformisation végétale monospécifique des zones touchées, va entraîner l'appauvrissement du cortège animal associé à ces milieux : moins d'invertébrés, moins de batraciens, d'oiseaux, de mammifères etc.

VIVRE ENSEMBLE

CHANTIER CITOYEN : Nettoyage du tumulus – 15 novembre 2025

Un lieu chargé de mystères

Qui n'a jamais entendu parler, vu ou gravi le tumulus de Courbatiès ? Discret et impassible au sommet de sa colline, il n'en fait pas moins parler de lui. Car entre voisins et habitants de la vallée, on raconte, on interprète, on réinvente son histoire.

Concrètement, voilà ce qu'on observe : au cœur du hameau de Courbatiès, un volume de terre en forme de bol retourné, 20 m de diamètre, 9 m de hauteur. Une anomalie de relief que les habitants ont depuis longtemps désigné en occitan par le terme de mota.

La fouille de l'abbé Cérés (1879)

À la fin du XIX^e siècle, période de grande fièvre pour l'archéologie locale, l'abbé Cérés mène une fouille documentée. Il y découvre notamment :

une épaisse couche de cendres, scories et minerais de fer

des troncs et branches utilisés pour maintenir la structure

des fragments de vases gaulois et des ossements d'animaux (bœuf, chèvre, sanglier, lièvre...)

Tumulus ou motte féodale ?

Pour parler de tumulus avec certitude, il faudrait retrouver des restes humains ou des céramiques funéraires. Faute de données suffisantes, rien n'est établi à ce jour.

Une autre hypothèse pointe vers une motte féodale (Xe–XII^e siècle) : ces dômes de terre circulaires servaient de base défensive à une tour en bois, avec un village protégé à leur pied. La silhouette et la position du tertre de Courbatiès s'y prêtent. Mais là encore, seule une étude archéologique sérieuse permettrait de trancher.

Ce qu'il faut retenir

Le tertre de Courbatiès a déjà subi des transformations (une partie du flanc nord a été prélevée pour récupérer de la terre, le remembrement a modifié le paysage alentour). Son histoire reste ouverte, et c'est peut-être là sa plus belle qualité : rappeler que ne pas savoir, c'est encore une invitation à chercher.





Chien et chat

Une recrudescence de chiens errants a été constatée dans le village. L'article L 211-19-1 du code rural interdit de laisser divaguer sur la voie publique les animaux domestiques. Il est rappelé que les chiens et chats doivent pouvoir être identifiés par une puce ou un collier afin de pouvoir appeler les propriétaires.

Les chiens non tenus en laisse peuvent être effrayants quand ils aboient ou poursuivent les piétons ou les cyclistes. Merci d'en tenir compte et de contrôler vos chiens

A Salles Courbatiès, merci de ne pas stationner devant l'église ni sur le parvis du monument aux morts

A quelles heures et quels jours peut-on tondre sa pelouse et faire des travaux extérieurs ?

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 14h à 19h.

Samedi : 9h - 12 h et de 15h à 19h

Dimanche et jours de fériés : 10h à 12h

Merci de respecter ces horaires



Propriétaire ou locataire, il vous revient d'entretenir les abords de votre terrain sur le domaine communale.

Rappel : entretien de la végétation à proximité des lignes aériennes

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



**Vous êtes propriétaire de terrain ?
alors vous avez la responsabilité de l'entretien
de votre végétation et de vos plantations**

INFOS DIVERSES

EFFECTIFS DE L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE 2026

38 élèves : 18 en classe de maternelle et CP, et 20 élèves en classe de CE et CM.
5 départs au collège et 6 arrivées en petite section.

NOUVEAUX PANNEAUX D'INFORMATION

Trois panneaux d'information à l'intention des associations et pour l'affichage des divers événements culturels viennent d'être installés :

Devant le parking de la Halle, à Claunhac à côté de l'église et à la salle des fêtes au niveau des conteneurs. Vous pouvez y afficher vos événements et autres annonces librement, tout en gardant à l'esprit d'enlever les affiches une fois la date passée et de laisser de la place pour tout le monde.



ÉLECTIONS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUEST AVEYRON COMMUNAUTÉ

Président : Jean-Claude CARRIÉ, 1er adjoint au maire
à Villefranche de Rouergue

12 Vice-Président(e)s

3 Membres associés, dont Pierre Marguerite

35 élus conseiller(e)s communautaires, dont Pierre Marguerite

26 conseiller(e)s communautaires suppléant(e)s dont Sonia Chabbert

PREVENTION

TIQUE : PETITE MAIS DANGEREUSE !

PROTÉGEONS-NOUS
EN PROFITANT DE LA NATURE !

La tique vit dans les milieux humides (forêts, prairies, jardins, parcs...). Elle se nourrit du sang d'animaux et peut, lors d'un repas sur un animal infecté, devenir porteuse de la bactérie **Borrelia** responsable de la **maladie de Lyme**. Elle se plante dans la peau et la transmet à l'homme par sa piqûre.
Période à risque : d'avril à octobre.

QUE FAIRE EN CAS DE MORSURE ?

1 INSPECTEZ APRÈS CHAQUE SORTIE Après une promenade en forêt, en zone broussailleuse ou en zone humide, pensez à inspecter minutieusement votre corps.	2 NE PAS APPLIQUER DE PRODUIT N'appliquez aucun produit, cela pourrait faire régurgiter la tique. La bactérie <i>Borrelia</i> présente dans la salive des tiques, responsable de la maladie de Lyme, serait alors libérée.	3 RETIRER LA TIQUE CORRECTEMENT Utilisez un té-tique (vendu en pharmacie) ou à défaut une pince à épiler. Agripper délicatement l'insécre au plus près de la peau. Tirez doucement mais fermement. Pour ne pas casser l'appareil buccal (le rostre), faites un mouvement circulaire.	4 DÉSINFECTER Désinfectez la peau avec un antiseptique.
---	---	---	--

SURVEILLEZ LA ZONE MORDUE

Si vous voyez apparaître une plaque rouge inflammatoire (érythème migrant) entre **3 et 30 jours**,

CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN :
un traitement antibiotique sera peut-être nécessaire.

Prévention : portez des vêtements couvrants, utilisez un répulsif, restez sur les sentiers et inspectez-vous régulièrement.

Pensez à la lettre d'information communale : inscription sur le site de la mairie : sallescourbaties.fr

DÉCÈS

- Chantal MARTY née SÉRIS le 04/01/2026
- Lucette MIQUEL née POURCEL le 15/01/2026
- Guy HOSTANIOL le 04/02/2026
- Monique CHABBERT née RIEHL le 23/02/2026
- Dieudonné DELCLAUX le 07/03/2026
- André CHABBERT le 20/04/2026

MARIAGES

- Géraldine ALRIVIE et Jérôme MASSÉ le 14/02/2026
- Sandrine LEVAL et Yann DECHAUX le 11/03/2026
- Sylvie LOUDIÈRES et Jean-Marc ARNAUD le 27/05/2026

AGENDA



JUIN

Dimanche 7 : Puces APE
Mercredi 17 : Ramène ton livre
Samedi 20 : Bel Automne fête ses 45 ans

JUILLET

Samedi 4 de 10h à 12h : "Au revoir les déchets"
Rendez vous à la Halle
Vendredi 10 à 21h : Festival international Choral
en Aveyron à l'église de Salles-Courbaties
Conférence Yann sur le Lamentin, date à confirmer

AOÛT

Vendredi 31 juillet, Samedi 1er et Dimanche 2 août :
Fête de Salles-Courbaties
Vendredi 14 et Samedi 15 : fête de Claunhac

SEPTEMBRE

Dimanche 20 : Mai des élus
Mercredi 23 : Ramène ton livre

OCTOBRE

Dimanche 4 : Fête de l'arbre

NOVEMBRE

Samedi 7 : Fête de la soupe
Mercredi 18 : Ramène ton livre

DÉCEMBRE

Vendredi 4 : Un obus dans le cœur, de Wajdi Mouawad,
spectacle proposé par Derrière le Hublot
Samedi 5 : Téléthon